

Master 2 droit de la communication

Par **louisounette**, le **07/01/2014** à **06:15**

Bonjour,

J'aimerais savoir ce que valent les masters en droit de la communication, s'il y a des débouchés, et quels sont les "bonnes" et les "mauvaises" facs.

J'intégrerais ce master 2 l'année d'après mon premier master 2 si je postule. Est-ce qu'il vaut mieux intégrer ce genre de programme avec un master 2 en com/sciences politiques (sachant que je n'ai fait qu'une seule année de droit dans le cadre d'un master 1 droit des affaires d'un double diplôme école de commerce) ou après un master 2 en droit des affaires, dans la même lignée que mon master 1 ?

Je suis obligée d'effectuer un master 2 avant car je suis en école de commerce, et je pense qu'il est plus sûr et intelligent de finir mon diplôme d'école de commerce avant.

Qu'en pensez vous ?

Par **Yn**, le **07/01/2014** à **10:19**

Salut,

Quel est ton projet professionnel ? Si tu souhaites exercer dans le monde du commerce, poursuis ta formation.

Pour le droit, ton parcours non-juridique risque de lourdement t'handicaper et te fermer les portes de nombreux M2. Autrement dit, il est un peu tard pour choisir une voie exclusivement juridique.

Le droit des affaires - j'entends le droit des sociétés - mobilise de nombreux domaines (contrat, responsabilité, sûretés, société, fiscalité, DIP) et un M1 "école de commerce/droit" me paraît largement insuffisant pour prétendre à des M2 intéressants.

Les M2 droit de la communication sont des formations plus ouvertes aux non-juristes, c'est-à-dire qu'il est envisageable que certains étudiants ne sont pas issus de l'université, mais les meilleures formations (Paris-1 et 2) demeurent réservées au public du droit.

Par **louisounette**, le **07/01/2014** à **15:49**

Je crois que tu m'as compris le cursus que je faisais.

Après mon année de licence en école de commerce, j'ai postulé pour le double diplôme en droit des affaires proposé par mon école en partenariat avec l'université de la côte d'opale. Ainsi, on m'a délivré une équivalence de licence de droit et l'année dernière, j'ai obtenu mon master 1 en droit des affaires avec mention assez bien. Dans la lignée du master 1, mon école propose un double diplôme master 2 en droit des affaires encore en partenariat avec l'université de la côte d'opale. J'ai des chances d'y être accepté.

La, je suis actuellement en année de césure, une année de stage prévue dans le cadre de l'école de commerce. Ainsi, l'année prochaine, soit je fait mon M2 en droit des affaires (ce qui ne me plait pas franchement), soit je fait un master 2 en com/ marketing proposé par mon école et je pars un semestre à l'étranger, ou soit je fait un master 2 en partenariat avec sciences po : journalisme international et communication institutionnel.

Mon projet professionnel n'est pas vraiment défini. J'aime bien le droit, mais pas vraiment le droit des affaires, et j'aime l'univers des médias et de la communication, donc le droit de la communication me paraissait tout indiqué.

Ton message n'est pas très encourageant. Tu penses qu'avec un double master 2 école de commerce/droit des affaires, je n'ai aucune chance d'intégrer par la suite un master 2 droit de la communication ? j'ai quand même l'atout du double diplôme et le fait que je serais déjà en possession d'un master 2.

Et si je fais un double diplôme sciences po en communication ? sachant que je n'aurais pas fait de droit depuis 2 ans, même si j'ai fait pendant mon année de césure un stage de droit au canada...

Par **louisounette**, le **07/01/2014** à **15:50**

Je précise que c'est sciences po Aix et pas sciences po Paris

Par **louisounette**, le **08/01/2014** à **03:42**

Je vous remercie en tout cas pour toutes vos réponses, j'avoue avoir été surprise de vos avis pas vraiment positifs. Dans mon école, on m'a vendu le double diplôme en droit des affaires comme le must: le savoir faire et savoir être de l'école + la méthodologie et les connaissances du droit des affaires = plus value.

Enfin bon, le fait est que je n'aime pas le droit des affaires. En tout cas, je ne veux pas en faire mon métier. Donc si je continue le master 2 en droit des affaires, c'est en fait un peu à contre cœur, ce qui fait que j'ai peur de me planter.

De plus, si je n'ai pas mon master en droit de la communication, je me retrouve avec un

master 2 en droit des affaires qui ne correspond pas à mes objectifs professionnels.

En février, j'entame ma deuxième partie de césure dans une agence de communication réputée avec pour budget la com presse et TV de l'oréal. Je pense que ce stage pourra peut-être m'aider pour mon dossier de master de droit dans la communication. (et petite précision à Poussepain: je n'ai qu'une année de césure)

En fait, le problème est que j'ai vraiment envie de continuer mes études dans le droit (mais le droit de la communication) et que je ne peux pas au sein de mon école, mais en même temps, il me paraît dangereux de ne pas terminer mon diplôme d'école de commerce.

Sinon, y a-t-il des débouchés dans le droit de la communication en étant en possession d'un master 2 dans ce domaine pas forcément prestigieux ?

Par **Poussepain**, le **08/01/2014** à **21:09**

Bonjour,

Comme vous le dites vous même, je pense de manière général, que ce soit le droit, les sciences, les langues...qu'il faut avant tout terminer un cursus initial cohérent qui assure un emploi et une compétence reconnue. La double compétence ne vient qu'après en renfort, si vous avez le temps, les capacité, l envie, les finances pour vous l'offrir et que cela conserve vos chances d'emploi. Si vous pouvez faire, par la suite, de cette compétence accessoire votre métier principal tant mieux, mais ne perdez pas de vu que l'objectif des études et d'avoir un travail, il ne faut donc pas trop se disperser ou du moins répondre aux exigences du marché de l'emploi (il faut donc se renseigner auprès des acteurs de la formation et professionnels).

Sur le droit de la communication je ne peux pas vous renseigner, car je ne connais pas du tout. ça me semble très spécifique, et en même temps assez transversale (utilisant des branches du droit varié). Est ce que ça concerne les juristes d'entreprise ou des cabinets d'avocat "de niche", j'avoue que je n'en sais rien.

Donc est ce que vous devez poursuivre votre M2 de com pure ou finaliser avec un M2 de droit de la communication, ou faire les deux, je ne sais pas. C'est auprès de professeurs en la matières et des professionnels qu'il faut se renseigner, c'est eux qui connaissent le marché et les débouchés.

Par **Metiss**, le **01/06/2015** à **23:09**

Bonjour, j'aimerais savoir ce que vaut le master 2 droit de la communication de Paris 2 svp :)?
Et s'il y a des débouchés,
Merci.